

DP11 NOTICE DESCRIPTIVE
Article R*431-8 - Code de l'Urbanisme

Projet d'installation d'une centrale photovoltaïque d'une puissance inférieure à 1Mwc.

- Terrain situé en zone agricole Npv du PLU
- Hors périmètre SPR de Saint-Laurent-des-Arbres et hors périmètre des Monuments Historiques
- Inondation : Aléas résiduel et aléas modéré
- Potentiel Radon
- Feux de forêt : aléas moyen et faible
- Retrait gonflement argile moyen

Notice descriptive :
1° L'état initial du terrain et de ses abords indiquant , s'il y a lieu, les constructions, la végétation et les éléments paysagers existants :
- Le terrain est vide de toute construction. Il a en partie été débroussailler dans le respect des Obligations Légales de Débroussaillement.
- L'accès à la parcelle se fait via une piste connectée à la partie Est (parcelle 000 D 157) et via le chemin des Balouvières en limite Ouest.
- Les panneaux photovoltaïques ne s'implanterai que sur les parcelles 000 D 131 et 000 D 130.
- Un prédiagnostic écologique a été réalisé sur le site du projet en novembre 2024. Il a été complété par une étude simplifiée des incidences Natura 2000 joint au dossier. Les préconisations émises dans ce document sur le déroulement des travaux seront respectées.

2° Les partis retenus pour assurer l'insertion du projet dans son environnement et la prise en compte des paysages, faisant apparaître, en fonction des caractéristiques du projet:

- a) L'aménagement du terrain, en indiquant ce qui est modifié ou supprimé
- Implantation d'une centrale photovoltaïque d'une puissance maximum 999 KwC.
 - Les panneaux auront une hauteur maximale de 2.20m, un espacement entre rangées de 3.40m. Les structures seront fixées au sol par des vis de fondation / pieux battus (pas de fondation) afin qu'ils puissent être retirés en fin d'exploitation. La sous-face des panneaux sera implantée à +0.80m par rapport au terrain naturel.
 - Un poste de livraison (dimensions : h=3.90m, L=6.95m et l=2.75m) sera implanté près du portail Est.
 - Les réseaux de raccordement seront enterrés.
 - Une piste périmétrale externe de 5m de large minimum (ayant les caractéristiques DFCI de 2ème catégorie) a été aménagée à l'extérieur de l'espace clôturé afin que les secours puissent circuler autour du projet.
 - Une piste périmétrale interne de 3.00m de large sera implantée.
 - A l'intérieur de l'espace clôturé, accessible par 2 portails de 6m de larges, un chemin de 5m de large avec une aire de retournement permet de traverser le projet.
 - Une borne incendie est implantée à 50m sur le Chemin de Malmont.

- b) L'implantation, l'organisation, la composition et le volume des constructions nouvelles, notamment par rapport aux constructions ou paysages avoisinants:
- Un poste de livraison sera implanté sur la parcelle. Il aura une hauteur de 3.90m par rapport au terrain naturel. Le plancher bas de ce local sera situé à +0.80m par rapport au terrain naturel puisque le local est situé en aléa modéré.

- c) Le traitement des constructions, des clôtures, végétations ou aménagements situés en limite de terrain
- L'emprise grillagée s'étendra sur 2.05ha.
 - Une clôture de 2m de haut sera implantée tout autour du projet. Elle possèdera tous les 50m des passages à faune. Elle sera à maille large afin de ne pas représenter d'obstacle en cas de ruissellement ou d'inondation. Elle sera doublée d'une haie végétale qui respectera les prescriptions du guide DFCI sensibilité des haies face aux incendies de forêt sous climat méditerranéen.
 - L'accès à la partie clôturée se fera par 2 portails de passage libre de 6m.
 - Les végétaux existants en partie Est et Ouest sont conservés dans le respect des Obligations Légales de Débroussaillement.

- d) Les matériaux et les couleurs des constructions
- FACADES
- Le bâtiment technique aura une façade de couleur beige / ocre.

- e) Le traitement des espaces libres, notamment les plantations à conserver ou à créer :
- Les clôtures seront doublées de haies végétales de 2m de haut qui seront conformes au guide DFCI sensibilité des haies face aux incendies de forêt sous climat méditerranéen.

Sécurité incendie:

- Tous les panneaux se trouvent à moins de 100m à parcourir à pied d'une piste de service intérieure
- Un panneautage efficace sera installé pour repérer les installations.
- Les câbles d'alimentation seront enfouis.
- Le poste de liaison aura des CF 2 heures et une porte CF 1 heure équipée d'un ferme porte, avec une stabilité au feu de 1/2 heure.
- Une coupure générale électrique unique pour l'ensemble du site sera installée. Elle sera visible et identifiée par la mention "Coupure réseau photovoltaïque - Attention panneaux encore sous tension" en lettres blanches sur fond rouge.
- Des extincteurs appropriés aux risques seront installer dans les locaux onduleurs du poste de liaison.
- Les consignes de sécurité, les dangers de l'installation et le numéro de téléphone à prévenir en cas d'urgence seront afficher en lettres blanches sur fond rouge.



Affaire : 25-1205		Notice Descriptive	
ARC&types		Opération : CONSTRUCTION D'UNE CENTRALE PHOTOVOLTAIQUEAU SOL	
AGENCE D'ARCHITECTURE		Les Maladières - 30126 SAINT-LAURENT-DES-ARBRES	
		Maitre d'Ouvrage : SCI LE PLAN NEUF	
		444 Chemin de Malmont - 30126 SAINT-LAURENT-DES-ARBRES	
		Tél : 04 90 27 09 00 contact@arc-et-types.com	